

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2002/1
10 janvier 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-quatrième session

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, du 4 au 6 mars 2002,
et s'ouvrira le lundi 4 mars à 10 heures

Ordre du jour provisoire

(série TIM/EFC/WP.2/2002/..)

- | | | |
|----|--|---|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour | 1 |
| 2. | Encadrement du domaine d'activité 1: Marchés et statistiques | 2 |
| 3. | Encadrement du domaine d'activité 2: Évaluation des ressources forestières | 3 |
| 4. | Encadrement du domaine d'activité 3: Études sur les perspectives du secteur forestier | 4 |
| 5. | Coopération interorganisations dans le domaine des statistiques du secteur forestier et des produits de la forêt (activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier) (pour information) | 5 |
| 6. | Questions diverses | |
| 7. | Élection du Bureau | |
| 8. | Adoption du rapport | |

Note: Comme les années précédentes, les documents du Groupe de travail seront distribués conformément à la liste officielle. Toutefois, l'ordre du jour provisoire et d'autres documents de la session seront disponibles sur le site Web de la Section du bois, à l'adresse:
<http://www.unece.org/trade/timber>

NOTES EXPLICATIVES

Généralités

Lors de l'examen stratégique du programme de travail intégré CEE/FAO dans le domaine de la forêt et du bois (voir TIM/2001/2 et 8), il a été convenu que le Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts devait encadrer les domaines d'activité 1, 2 et 3 du programme intégré. Pour assurer cette fonction d'encadrement de manière satisfaisante ainsi que pour assurer le lien entre les échelons technique et intergouvernemental, le Groupe de travail devait dorénavant se réunir tous les ans. Cette décision faisait suite aux préoccupations exprimées par le Groupe de travail à sa session de 2001 (voir TIM/EFC/WP.2/2001/8, notamment les paragraphes 44 à 53).

La session de 2002 contient donc un élément de nouveauté pour le Groupe de travail, à savoir qu'il doit s'acquitter de ses nouvelles fonctions avec l'efficacité et l'efficience voulues, en assurant la fonction de supervision que le Comité du bois et la Commission européenne des forêts ne peuvent pas accomplir à leurs sessions annuelles tout en laissant aux équipes techniques et correspondants suffisamment d'autonomie et de marge de manœuvre dans les domaines de compétences du Groupe de travail. L'ordre du jour provisoire a été établi de manière à permettre au Groupe de travail de se concentrer sur ses nouvelles fonctions d'encadrement. Il sera possible de consacrer près d'une journée entière à chacun des domaines d'activité, en limitant autant que faire se peut les éléments formels de l'ordre du jour.

Les documents seront adressés à l'avance aux personnes inscrites sur la liste de publipostage ordinaire, et ils seront également disponibles, aux fins de téléchargement, sur le site Web du Comité du bois (<http://www.unece.org/trade/timber>).

Le secrétariat propose le calendrier suivant:

Lundi 4 mars	Points 1 et 2 de l'ordre du jour
Mardi 5 mars	Points 3 et 4 de l'ordre du jour (début)
Mercredi 6 mars	Points 4 à 8 de l'ordre du jour

Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier se réunira jeudi et vendredi.

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Conformément au règlement intérieur de la Commission et suivant l'usage, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Points 2 à 4: Encadrement des domaines d'activité

Pour chacun des domaines d'activité, le Groupe de travail sera informé des activités, des résultats et des projets concernant les deux prochaines années, et invité à examiner et commenter ces activités et plans et à approuver la section détaillée du programme de travail intégré correspondant à chaque domaine d'activité.

Point 5: Coopération interorganisations dans le domaine des statistiques du secteur forestier et des produits de la forêt

Les représentants seront informés des activités du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques du secteur forestier.

Point 6: Questions diverses

À l'heure actuelle, le secrétariat n'a pas de questions à proposer au titre de ce point.

Point 7: Élection du Bureau

Le Groupe de travail est appelé à élire un président et deux vice-présidents. À sa vingt-deuxième session, le Groupe de travail avait élu M. D. Brooks (États-Unis d'Amérique) Président et MM. M. Gecovic (Slovaquie) et E. Sollander (Suède) Vice-Présidents jusqu'à la fin de la vingt-quatrième session.

Point 8: Adoption du rapport

Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport de sa vingt-quatrième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat. Toutefois, afin d'utiliser au mieux le temps de réunion disponible et considérant le degré de détail que pourraient atteindre les débats, il ne sera peut-être pas possible d'établir un projet de rapport en bonne et due forme et le Bureau du Groupe de travail devra peut-être établir la version définitive du rapport après la session.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA
Conference Registration Form, please fax to: 0041-22-917 0041

Please Print

Title of the Conference Date

Delegation/Participant of Country, Organisation or Agency

Participant	Family Name	First Name
Mr. <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mrs. <input type="checkbox"/>		
Ms <input type="checkbox"/>		

Participation Category

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	Observer Organisation <input type="checkbox"/>	Participating From / Until	
Delegation Member <input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>	From	<input type="text"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>	Other (Please specify below) <input type="checkbox"/>	Until	<input type="text"/>
			<input type="text"/>
Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE			<input type="checkbox"/>

Document Language Preference: English French Other

Official Occupation (in own country)	Passport or ID number	Valid Until
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Official Telephone No.	Fax No.	E-mail Address
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Permanent Official Address		
<input type="text"/>		
Address in Geneva		
<input type="text"/>		

On Issue of ID Card Participant Signature <input type="text"/> Spouse Signature <input type="text"/> Date <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Security Use Only Card N°. Issued <input type="text"/> Initials, UN Official <input type="text"/>
--	----------------------	----------------------	--

Security Identification Section

Open 0800 – 1700 non stop

